

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/CREYS-MEPIEU-EDF-de-nouveau-au-tribunal>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez  
vous > Revue de presse > **CREYS-MEPIEU EDF de nouveau au tribunal**

**21 novembre 2015**

## **CREYS-MEPIEU EDF de nouveau au tribunal**



Le 5 novembre 2014, le tribunal correctionnel de Bourgoin-Jallieu a condamné EDF pour "négligences" sur la sécurité du site en cours de démantèlement de Superphénix à **Creys-Malville**.

Reconnue coupable, mais dispensée de peine. Le 5 novembre 2014, le tribunal correctionnel de Bourgoin-Jallieu avait condamné EDF pour "négligences" sur la **sécurité du site en cours de démantèlement de l'ancien réacteur Superphénix, à Creys-Malville**. Mais elle ne s'était pas vu infliger d'amende. Juste une somme de 1 000 euros à verser au titre des dommages et intérêts au réseau "Sortir du nucléaire".

Sortir du nucléaire exige une peine

L'affaire rebondit **ce lundi à 14 heures, devant la cour d'appel de Grenoble. "Sortir du nucléaire"** appelle d'ailleurs à un rassemblement devant le tribunal à 13 h 45. En 2014, EDF avait été condamnée pour des manquements en matière de sécurité. Une vieille histoire.

« Reconnaître la culpabilité d'EDF en la dispensant de peine revient à la dédouaner de ses responsabilités et à relativiser la gravité de l'infraction commise, » estime le réseau "Sortir du nucléaire". « Cela revient à remettre en cause l'autorité, les prérogatives et les pouvoirs de sanction de l'ASN. »

Par Pierre-Éric BURDIN |